

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres : 11
En exercice : 10
Présents : 09
Votants : 09
Date de la convocation :
28.02.2018

L'An deux mil dix-Huit, le six mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MARCILLAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard LESCURE, Maire.

PRESENTS : LESCURE Bernard, LESCURE Marc, Adjoint, DU FAYET DE LA TOUR Hervé, ~~DUCLAIROIR Lara~~, MARTIN Christine, BECQUAERT Sylviane, DELAGE Jean-François, MALCOURANT Romain, VRAY Louis.

ABSENTS ET EXCUSES: MARTINON Philippe, DUCLAIROIR Lara.

Secrétaire : LESCURE Marc

Objet : **Projet de révision du zonage d'assainissement et enquête publique**

Le Maire informe le Conseil Municipal que par délibération en date du 31 août 2017, la réalisation de l'étude à la révision du zonage d'assainissement de la commune était lancée.

Le Maire indique qu'il vient de recevoir la décision en date du 2 mars 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale après examen au cas par cas relative à cette révision qui indique que ce projet n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Le Maire demande à l'assemblée d'approuver le projet de révision du zonage d'assainissement et l'ouverture de l'enquête à l'article L2224-10 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

- approuve le projet de révision du zonage d'assainissement
- demande l'ouverture de l'enquête publique
- autorise le Maire à instruire le dossier

Fait, et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre,
Le Maire,

Certifiée exécutoire
Reçue en Sous-Préfecture le :
Notifiée le :

